

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; Échos, 2 fr. 50; Financières (2^e page), 3 fr.; Chronique locale, 1 fr. 50; Réclames en 3^e page, 1 fr.; en 4^e page, 0 fr. 50; Petites ann., 0 fr. 25. — Abonnements et Annonces payables d'avance.

Les annonces sont reçues dans toutes les grandes agences françaises et étrangères et à Tunis aux bureaux du journal

Rédacteur en Chef : **ÉMILE LACROIX**

Rédaction et Administration :

TUNIS — 5, rue Es-Sadikia (ancienne Municipalité) — TUNIS

TÉLÉPHONE 7.94

TÉLÉGRAMMES : PETITE TUNISIE - TUNIS

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr.; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr.; six mois, 7 fr. Étranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé au directeur.

LA GUERRE MONDIALE

L'entrée de la Roumanie dans le conflit mondial, aux côtés des alliés, porte à quinze le nombre des puissances en guerre, petites ou grandes.

On nous permettra de rendre hommage à l'ancien ministre de France à Bucarest, M. Blondel, ancien délégué à la Résidence générale de Tunis, dont les efforts persévérants n'ont pas dû être étrangers à cet événement important qui a dû provoquer en Bulgarie une émotion d'autant plus justifiée que la participation de la Roumanie aux côtés de ses véritables alliés va changer la situation dans les Balkans.

Du côté des alliés, nous avons :

1. La Serbie ;
2. La Russie ;
3. La Belgique ;
4. L'Angleterre ;
5. La France ;
6. L'Italie ;
7. Le Monténégro ;
8. Le Japon ;
9. L'Arabie ;
10. Le Portugal ;
11. La Roumanie.

De l'autre :

1. L'Allemagne ;
2. L'Autriche-Hongrie ;
3. La Turquie ;
4. La Bulgarie.

On peut dire que l'entrée de la Roumanie avec les alliés avancera de six mois la fin de la guerre et l'écrasement des empires de proie.

Dans un article publié dans ce journal, il y a une dizaine d'années, Jacques Bahar, notre ancien collaborateur, prévoyait le conflit actuel qui ensanglante le monde, les belligérants et le clan de chacun d'eux, l'Arabie elle-même n'avait pas échappé à sa perspicacité, il ne s'est trompé que pour un seul, un seulement, la Norvège, qui, croyait-il, devait par la force même des choses, entrer dans le conflit aux côtés des alliés, tandis que ses sympathies sont pour eux.

Il indiquait pourquoi la Hollande, le Danemark, la Suède, la Suisse, l'Espagne et la Grèce resteraient neutres et, pour ainsi dire, indifférents au conflit mondial.

— L'Allemagne, disait-il, nous attaquerait à l'improviste par le nord et non par l'est où notre frontière est trop solidement gardée et fortifiée.

Elle foncerait sur nous de toute la vigueur de ses meilleurs soldats, le premier choc subi, et le coup paré, ce serait le commencement de la défaite pour elle, par une guerre d'usure de vivres et de matériel.

Le blocus était prévu comme le meilleur moyen de dompter l'ennemi et c'était, dans sa pensée de journaliste avisé, l'Angleterre qui serait chargée de l'établir, car cette guerre la viserait particulièrement, elle serait dirigée surtout contre elle, malgré ses rapports apparents de bonne amitié, car c'est elle seule qui la gêne, Bahar prévoyait aussi que le feu parti-

rait des Balkans, car l'Autriche voulait faire de la péninsule des états vassaux : sur les cinq, deux seulement, la Bulgarie et la Grèce ont accepté de jouer ce rôle ingrat.

L'Allemagne et l'Autriche-Hongrie vaincues, le démantèlement des deux empires devrait naturellement et logiquement s'en suivre, sans quoi ce serait à recommencer avant dix ans.

Plus d'empires allemand et austro-hongrois, mais des états bien distincts, plus d'armées, mais de simples milices pour assurer l'ordre, notre frontière reportée sur la rive gauche du Rhin, le Luxembourg, trop inféodé à l'Allemagne, annexé en partie à la France et à la Belgique.

Il y aura bien quelques autres mesures de précaution à prendre vis-à-vis de certains neutres dont les sympathies se sont réellement par trop manifestées en faveur des empires de proie, ces neutres-là, les alliés sauront se rappeler à l'occasion le rôle joué par eux.

X...

Billet de la Semaine

LE LIEUTENANT PAUL LAMBERT

Nous avons reçu des nouvelles de notre excellent ami et confrère Paul Lambert, qui a quitté le front des Vosges pour celui de la Somme, où il se dépense sans compter, il serait inutile de l'ajouter, car tous ceux qui connaissent Paul Lambert savent quel ardent patriotisme l'anime. Il aurait pu rester tranquillement en Tunisie, comme tant d'autres de son âge, mais il faudrait ne pas le connaître pour croire cela.

Dès le premier jour, il demande à partir pour le front ; ce n'est que six mois plus tard que ses vœux furent exaucés et le comblerent de joie. Le voilà depuis dix-huit mois sur le front où sa vaillante conduite lui a valu la belle citation que nous avons reproduite en son temps.

Tous ses amis apprendront avec plaisir qu'il se porte bien et qu'il l'a échappé belle, il n'a fallu que l'épaisseur d'un... boche pour que lui-même ne soit pas tué par un obus allemand tombé en plein dans l'ambulance où nos majors prodiguent leurs soins aussi bien à nos vaillants poilus qu'aux ennemis blessés tombés entre nos mains.

Voici la lettre qu'il nous envoie et qu'on lira avec intérêt :

Ambulance 14 23 août 1916.

S. P. 7

Mon cher confrère,

Depuis que je suis aux armées, vous avez bien voulu me faire le service de votre journal et je vous en remercie, car votre Petite Tunisie m'apporte des nouvelles de la Régence, de ce beau pays que j'habite depuis 13 ans ! (moins 18 mois de front !)

Je ne suis plus dans les Vosges : j'ai, hélas, quitté les belles forêts de sapins pour les champs de betteraves infiniment moins pittoresques.

Je suis arrivé, avec mon ambulance, dans la Somme, le 22 juin et à l'avant, le 30 juin.

J'avais certes entendu le canon dans les Vosges, mais jamais, avec ce roulement continu, comme ici lors de l'offensive. Il faut l'avoir entendu

pour s'en faire une idée ! Je suis dans la région où ça barde et où on avance.

Je vous assure que nous devons avoir des canons et des munitions, et les Allemands doivent s'en apercevoir...

Ils répondent, il est vrai, et ne nous délaignent pas : nous avons reçu de leur 220 le 4 août, le 6, le 16, le 17 et aujourd'hui même 23 août. On évacue alors les blessés et on les transporte dans une tranchée profonde où ils sont plus en sécurité, puis, quand le calme reprend, ils réintègrent les baraques. Très peu de victimes.

Le 4, des éclats sont tombés sur la baraque où se trouvaient les blessés allemands. et comme ils s'inquiétaient, un médecin eut ce mot : « Ne vous inquiétez pas, ça vient de chez vous ! »

J'ai eu l'occasion de voir des Tunisiens : lieutenant Trouillet, lieutenant Felici, maréchal des logis Pujol et Josse, artilleur, Moïse Smadja (de la maison Revolon), artilleur Gaudens-Ravotti. Tous en bonne santé et pleins de confiance dans la victoire prochaine.

Le moral des troupes sur le front est excellent. J'espère qu'il en est de même dans l'intérieur. On ne peut pas ne pas les avoir !

Bien cordialement à vous.

L. Paul LAMBERT,

NOS ÉCHOS

La victoire de la Marne

Le 10 septembre 1914, les armées allemandes battaient en retraite devant les soldats alliés et le général Maunory en félicitait la sixième armée, celle de Paris, en ces termes : « Grâce à vous, la victoire est venue couronner nos drapeaux ».

Pourquoi ce jour-là ne serait-il pas déclaré jour de fête nationale et, comme le 10 septembre, tombe un dimanche, la fête devrait se prolonger le lundi, en tout cas, nous demandons à tous de paresser leurs demeures et au gouvernement, d'en faire autant pour tous les édifices publics.

Des braves

— Nous adressons nos sincères et amicales félicitations à notre confrère Servier, rédacteur en chef de la « Dépêche de Constantine », qui vient d'être promu sous-lieutenant sur le champ de bataille de Verdun après avoir été cité deux fois à l'ordre de la division et de l'armée et reçu la médaille militaire sur le champ de bataille de Verdun.

Honneur à ce vaillant poilu et à tous ceux qui, comme lui, travaillent à chasser l'ennemi du sol de France qu'il soit encore, pour peu de temps, il faut l'espérer.

— Nos sincères compliments à notre confrère de la « Dépêche Sfaxienne » dont le fils aîné, René de Ceccaty, sous-lieutenant au...ème d'artillerie lourde, vient d'être cité en ces termes à l'ordre de l'armée :

« Excellent officier alliant à la science du métier un sang froid imperturbable. A fait preuve devant Verdun, notamment le... de bravoure en servant lui-même une pièce à découvert ».

A la Résidence générale

Depuis le début de la Guerre, M. le Résident général a reçu plusieurs hautes distinctions honorifiques pour les services éminents qu'il ne cesse de rendre aux sujets des puissances alliées qui sont l'objet de sa constante sollicitude. La dernière, le Grand-croix de l'Aigle blanc de Serbie, vient de lui être remise au nom de S. M. le roi Pierre, par le colonel Dragoutine Milovitch spécialement chargé par son souverain de cette agréable mission.

Au « Petit Journal »

Divers journaux parisiens annoncent qu'un changement va avoir lieu à la direction du « Petit Journal », la présence du titulaire actuel n'ayant pas répondu aux espérances que les actionnaires fondaient sur l'homme qu'ils avaient honoré de leur confiance. M. Clémentel, l'actuel ministre du Commerce, serait appelé à lui succéder.

Le capitaine Destrées

Nous avons eu le plaisir de serrer la main au vaillant capitaine Destrées, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, venu passer quelques jours de permission au milieu des siens et de ses amis.

Destrées est plein de confiance dans l'issue de la lutte engagée contre les bulgares-boches qui subiront le sort qu'ils voulaient réserver aux Serbes, et leur roi félon pourrait bien payer de sa tête l'entreprise dans laquelle il a jeté son peuple avec la misérable complicité de son premier ministre à tout faire.

Les bénéfices de la guerre

La Chambre et le Sénat viennent de voter une loi qui est appelée à causer des surprises aux profiteurs de la guerre qui avaient cru pouvoir profiter des durs moments que nous traversons pour s'enrichir.

Cette loi consiste en un impôt sur les bénéfices de guerre, non pas un impôt qui vise seulement les fournitures militaires faites à l'Etat, mais tous les bénéfices, tous sans exception, même ceux — les plus nombreux — opérés sur les collectivités.

Elle prévoit de très dures pénalités contre ceux qui chercheraient à tromper le fisc.

Nous espérons que nos dirigeants s'en inspireront pour faire paraître un décret qui la rende applicable à la Tunisie. Il y aura des pleurs et des grincements de dents, mais qu'importe, puisque le fisc doit en récolter quelque chose et que le public verra cesser l'exploitation honteuse dont il est l'objet.

Nous signalerons à l'honorable directeur général des Finances tunisiennes que l'annonce seule de l'autorisation d'exportation des grains et issues en France a produit le jour même une augmentation de 2 francs par quintal pour le son et 4 francs pour la criblure.

Le son fin qui valait le vendredi 11 fr. alors qu'en Algérie il ne vaut que 7 fr. — passait le samedi à treize francs et la criblure de 18 à 22 francs !

L'Ouenza

Un ingénieur de l'Ouenza était ces jours-ci à Constantine. Il prépare l'exploitation de la mine ainsi que la construction de la voie devant la relier au réseau du B.-G.-E. Ce dernier est en pleine transformation, cinq à six cents « travaux publics » y sont employés entre Souk-Ahras et les Tuileries. Il y aura plusieurs ouvrages d'art, de nombreux tunnels ainsi qu'un grand pont sur la Medjerda, au kilomètre sept, un peu au-dessus de celui de la voie étroite actuelle. La plate-forme avance rapidement et les tunnels seront bientôt mis en adjudication, on les a déjà amorcés de chaque côté des montagnes à franchir.

Quand on aura achevé le côté Souk-Ahras-Drea, les travaux pourront marcher rapidement, car on n'y rencontrera plus les mêmes difficultés que du côté de Souk-Ahras.

Un livre de feu Pontois

A propos d'une récente nomination dans la haute magistrature, on nous envoie un livre de feu Pontois, ancien président du Tribunal civil de Tunis et ancien député.

Ce n'est pas à nous que ce livre aurait dû être adressé, mais au ministre de la Justice, garde des sceaux ou au premier président de la Cour de cassation.

Comme nous ne sommes pas un bureau de transmission, malgré les sentiments qui nous animent à l'égard de ce magistrat de « gouvernement », ainsi qu'il s'est qualifié lui-même, nous le tenons à la disposition de son propriétaire.

Les embusqués

Un journal de Narbonne, indigné de l'embusquage d'un jeune homme, avait sévèrement relevé le fait, car il s'agissait d'un poilu de 23 ou 24 ans.

Le père assigna devant le tribunal de Narbonne, qui a acquitté le journal de notre ami Ferroul, ancien député et maire actuel de Narbonne.

Le procureur de la République, bien loin de réquérir, affirma que c'était un droit et un devoir pour les journaux de dévoiler les embusqués...

... Oui, mais, pas à Tunis où la censure impitoyable ne nous reconnaît pas ce droit et nous empêche, depuis longtemps, d'en signaler surtout un dont tout le monde parle et fustige la conduite.

Nécrologie

Nous adressons nos sincères condoléances à notre confrère et à Mme Baroche qui viennent d'avoir la douleur de perdre leur fils unique, tué pour la patrie, sur le front de la Somme.

Où convient-il de construire un port franc ?

Notre confrère l'Echo de Bizerte, qui paraît tous les jours depuis quelques mois, ce dont nous le félicitons bien confraternellement, ne nous fait le service d'échange qu'une fois par semaine, le samedi, alors il nous est bien difficile de savoir s'il nous consacre un article un autre jour. C'est par le fait du hasard que nous avons eu connaissance de sa dernière réponse que nous reproduisons intégralement ci-après avec celle qu'elle comporte :

En citant l'exemple des évolutions d'opinion concernant Bizerte d'un politicien aussi dépourvu de principes que de savoir. En le montrant d'abord fanatiquement partisan de Bizerte, ensuite après flairer le vent retournant sa veste, s'inféodant au consortium monopoleur de toutes les affaires tunisiennes et devenir peu après farouche contempteur des aspirations bizertines, en même temps qu'administrateur de l'une des firmes du dit groupement, nous avons voulu faire apparaître les pratiques de la Cabale hurlant à nos chausses. Pour montrer l'atmosphère d'ambiance conforme à ses vues obtenue dans les milieux tunisiens par ce groupement par la campagne de dénigrement dont le quidam en question était un agent zélé, nous avons cru devoir relever combien ce mouvement de pression sur l'opinion avait eu de force. Car il est piquant de relever chez eux deux hommes si opposés que le foulane dont il s'agit et le directeur de la Petite Tunisie une même opinion sur Bizerte, l'un faisant partie du bloc financier favoriste et l'autre étant l'une de ses victimes.

Si notre confrère veut bien relire notre dernier article, il n'y trouvera pas autre chose. Nous savons surabondamment que la pluie bienfaisante à laquelle nous avons fait allusion n'est pas tombée sur ses récoltes.

Revenons-en maintenant au fond de la discussion du port franc.

Notre confrère nous dit qu'il n'a pas connu l'opinion de l'amiral Aubert sur la question du port franc, « quand à celle de l'amiral Merleaux-Ponty, dit-il, nous la récusons, elle serait sujette à caution après ce qui s'est passé pour la création de l'arsenal à Ferryville, et ce qu'on a appris depuis ».

L'amiral Aubert étant mort, il est difficile d'avoir recours à son témoignage.

L'opinion de l'amiral Merleaux-Ponty défunt, également, est récusable pour les raisons invoquées par notre confrère. Le fait de s'être prêté à la combinaison de fournir à l'arsenal maritime au fond du lac pour plaire à l'intrigue anti-bizertine, désireuse d'éloigner de Bizerte le profit de cette installation, et aussi pour satisfaisant de nouvelles spéculations passera toujours sur la mémoire de l'amiral.

Mais il n'empêche qu'il y a du large dans les eaux de Bizerte et la possibilité d'avoir pu exclure à peu près notre ville des profits du port de guerre en est la meilleure preuve, ce qui démontre qu'un port de guerre et un port de commerce peuvent ne s'y gêner en aucune façon.

Poursuivons, notre contradicteur ajoute : « Nous nous contentons de l'avis plus autorisé d'amiraux qui ont toujours soutenu qu'il ne saurait être question de port marchand là où existait un port de guerre, à plus forte raison un port franc ».

Nous lui demanderons de vouloir bien nous citer le nom de ces amiraux dont les fonctions ne remontent pas à plus de trente ans.

Leur avis sur ce point s'est manifesté d'une façon toute différente. On sait l'appui que l'autorité maritime a prêté aux ports de Cherbourg et de Brest pour en faire les têtes de ligne des paquebots transatlantiques. La Marine de guerre a besoin actuellement de grouper à ses côtés de vastes installations commerciales et industrielles pour, en cas de besoin, avoir recours aux approvisionnements de toute nature dans leurs docks. Et aussi des industries, des usines métallurgiques et mécaniques pour s'aider de leur concours si la chose est nécessaire. L'instant présent le prouve surabondamment.

Quant aux espions, ils ne sont guère encombrants que lorsqu'on veut bien les tolérer. Quand, au contraire, on leur ouvre les portes toutes grandes en les laissant séjourner au sein des grandes sociétés financières à côté d'anciens ministres...

tres comme André Lebon ou de préfets de police comme Lépine, tout leur semble permis et s'il ne s'en trouvait dans nos places de guerre, peut-être en ferait-on venir.

« Il ne faut pas comparer, nous dit plus loin la « Petite Tunisie » notre situation géographique à Copenhague ou à Hong-Kong nous ne sommes ici qu'à une douzaine de lieues de la grande route des grands paquebots et notre rade immense est incomparable comme avant-port de notre futur port franc ».

Nous ne chagrions pas notre confrère sur l'exactitude de l'éloignement qu'il nous donne au sujet du lac Bahira de la grande route de navigation. Mais « times is money » et sur ce point il est formel que les grands paquebots ne se détourneront pas de leur route pour faire un tel crochet. La distance de Colombo de la pointe de l'Inde, n'est guère plus en éloignement et les Anglais n'ont fait de ce port un port franc que pour avoir dans l'île de Ceylan une vedette sur la route des grands paquebots. Ils n'ont créé Kong-Kong qu'avec l'idée de retenir le transit dans cet autre port vedette pour concurrencer les ports de la rivière de Canton qui sont devenus ses tributaires.

D'ailleurs, il faut des fonds propres pour recevoir de tels mastodontes. Comment fixer des fonds dans les boues liquides du Bahira dont la dilution est encore plus grande vers La Goulette que vers Tunis. Il faudra aussi des terrains résistants pour supporter le poids des matières pondéreuses qui y seront déposées et aussi celui des établissements si dérangés qui ne manqueraient pas de s'établir dans sa zone pour les transformations industrielles des minerais.

Tunis ne peut utiliser le lac Bahira, la chose est évidente et si, voulant profiter d'un port franc elle veut rechercher un autre emplacement, pourquoi pas Bizerte où tout est propice ?

Si le directeur de la « Petite Tunisie », de la franchise de qui nous ne doutons nullement, ne nous affirmait pas son bon vouloir envers Bizerte, nous croirions qu'il est suggestionné par un prurit de « diocanisme bonois » plus faustique que l'irréductible de nos alliés péninsulaires, vieux ferment des querelles de l'Ouenza.

Allons, que notre confrère fasse contre mauvaise cause bonne figure et qu'il veuille bien reconnaître combien l'utilisation de Bizerte comme grand port ou port franc aurait d'utilité pour Tunis et la Tunisie toute entière.

Nous savons gré à notre confrère de ne pas nous confondre avec le politicien auquel il fait allusion, qui ne s'est servi de sa situation que pour arriver à ses fins qui ne font pas honneur au régime du protectorat qui les a consacrés par une sen-

tence arbitrale de rapine, comme l'a si bien dit notre ami Charles Dumas du haut de la tribune de la Chambre des députés.

Il faut espérer que la guerre fera cesser ce scandale qui pèse sur la Tunisie, d'autant plus vivement que nombre des victimes ont eu une fin glorieuse sur les champs de bataille, face aux boches, et que d'autres se conduisent vaillamment et bravement partout où les nécessités du moment les amènent. Ils étaient hier sur l'Yser, ils sont aujourd'hui à Verdun où l'on sait si la lutte est dure et sanglante.

Pas une plainte, de la joie au contraire, espérant dans l'imminente justice qui leur rendra la possession de leur bien volé.

La Chambre de Commerce de Bizerte ayant demandé aux autres chambres de la Régence leur approbation au sujet de la création d'un port franc à Bizerte, « M. Auzépy, à la Chambre Mixte de Sousse, a fait remarquer que les administrations de la guerre et de la marine, pour des raisons d'ordre militaire, s'opposent toujours à la création d'un port franc à Bizerte. »

Après échange de vues, la Chambre Mixte de Sousse se rangeant à l'opinion de M. Auzépy, décide qu'il y a lieu d'attendre, pour se prononcer, la solution qui sera donnée par la France.

A notre avis, la question n'est pas connexe, car la construction d'un port franc peut avoir lieu en France et en Tunisie.

La Chambre de commerce de Bizerte aurait dû commencer par avoir le consentement de la guerre et de la marine, avant d'entreprendre des démarches qui demeureraient stériles si ces administrations s'opposaient à la création d'un port franc dans leur ville, car les avis de tel ou tel amiral ne peuvent avoir d'effet qu'autant qu'ils sont sanctionnés par les Conseils supérieurs de la guerre et de la marine.

Bizerte, en l'occurrence, est victime de sa situation de port de guerre, car jamais celui-ci ne lui tonnera les éléments de prospérité qu'il aurait eus avec un port franc, c'est certain.

Notre confrère discute l'emplacement, mais ne sait-il pas que les études entreprises depuis longtemps

par l'éminent administrateur-ingénieur des ferry-boats du lac Bahira et par l'ingénieur Rééal, chargé de la construction du port de Tunis, ont révélé que le lac Bahira se trouvait sur la continuation de la masse rocheuse du Djeb el-Djoud qui se trouve à une profondeur de quinze à vingt mètres suivant l'éloignement de cette masse qui va rejoindre celle où s'élèvent Carthage et Sidi-bou-Saïd.

Un port franc demandé des emplacements formidables, si l'on en juge par ceux de Hambourg, les trouverait-on mieux à Bizerte qu'à Tunis ?

Si l'on devait tenir compte de la situation géographique, alors le port franc devrait être construit à Kélibia. Où serait-il mieux placé que là ?

Ce serait l'emplacement de choix, mais Kélibia ne rêve qu'à la possession de la ligne ferrée qui la mettra en relations avec le reste de la Régence, il faut espérer que la découverte des importants gisements de lignites lui feront donner promptement satisfaction.

Pour résumer le débat, que Bizerte commence par avoir l'avis des administrations compétentes de la guerre et de la marine. Si ces administrations ne font pas d'objection, des enquêtes auront lieu pour décider lequel de l'emplacement de Tunis ou de Bizerte conviendrait le mieux à la création du port franc, car il ne saurait être admis qu'il puisse y avoir deux ports francs, l'un à Bizerte et l'autre à Tunis.

ECHOS (Suite)

A propos de la conscription anglaise

Le « Weekly Melita », désirant couper court à tous les bruits infondés concernant le service obligatoire en Angleterre, donne la mise au point suivante.

La loi concernant le service obligatoire en Angleterre atteint les sujets britanniques résidant dans le Royaume-Uni (Irlande excepté).

Les Anglais résidant à l'étranger ne sont pas obligés, pour le moment, à servir la Patrie, à plus forte raison les sujets britanniques des colonies anglaises ou résidant à l'étranger.

Il n'est pas dit, ajoute le « Melita », qu'au cas où l'Angleterre aurait besoin d'hommes, elle n'étendra pas le service

obligatoire à ses colonies ou à ses sujets résidant à l'étranger.

Mais pour le moment, dit le journal, il convient de rester bien tranquille, en attendant les événements, pendant que les autres se font tuer la peau et versent leur sang pour la liberté du monde.

MARINE NATIONALE

PORT DE BIZERTE

Direction des Travaux Hydrauliques

AVIS

La Marine va procéder à la construction à la Pyrotechnie de Sidi-Abdallah de : 2 magasins de 18 mètres de longueur et 8 mètres de largeur :

1 bâtiment de 10 mètres de longueur et 8 mètres de largeur.

Tous les trois de 3-50 de hauteur environ sous entrée, maçonnerie ordinaire, cloisons intérieures en briques, fermes et charpentes en bois ou fer, couverture tuiles du pays.

Les entrepreneurs de nationalité française ou tunisienne qui désiraient soumissionner pourront prendre connaissance du dossier à partir de jeudi 31 courant aux bureaux des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty ou à Sidi-Abdallah.

L'adjudication aura lieu sur offre de prix et les soumissions devront parvenir à la Direction des Travaux Hydrauliques à la Baie-Ponty avant le vendredi 8 septembre, à 11 heures du matin.

Maisons boches ou embochées

Filtres Berkefeld (Compagnie Française des).
Odol, dentifrice de Breda.
Ford, automobiles, représentée en Tunisie.

Chemins de Fer de l'Etat, du Midi, d'Orléans et de P.-L.-M.

AVIS AU PUBLIC

● Billets spéciaux à prix réduit délivrés pour un voyage à effectuer soit sur un seul, soit sur plusieurs des réseaux participants, aux familles des militaires en congé de convalescence, hospitalisés ou réformés à la suite de blessures, infirmités ou maladies contractées en campagne, depuis la mobilisation.

Les commissions de Réseau de l'Etat,

du Midi, d'Orléans et de P.-L.-M. ont l'honneur de porter à la connaissance du public les dispositions suivantes :

Il est délivré, jusqu'au 30 Septembre 1918 inclus, de toute Gare à toute Gare des réseaux de l'Etat (ensemble du réseau) du Midi, d'Orléans et de P.-L.-M., sous condition d'effectuer, soit sur un seul, soit sur plusieurs de ces réseaux, un parcours d'au moins 250 kilomètres (aller et retour compris) ou de payer pour cette distance, des billets d'aller et retour de familles de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, aux familles des militaires en congé de convalescence, ou hospitalisés, ou mis en réforme à la suite de blessures, infirmités ou maladies contractées en campagne, depuis la mobilisation, accompagnant ces militaires ou se rendant auprès d'eux.

Le prix d'un billet de famille s'obtient en ajoutant au prix de deux billets simples ordinaires au tarif plein pour la première personne, le prix d'un de ces billets pour la deuxième personne et la moitié de ce prix pour la troisième personne et chacune des suivantes.

Ces billets collectifs ne peuvent être délivrés qu'aux personnes au nombre minimum de deux, ayant avec le militaire qu'elles accompagnent ou qu'elles vont rejoindre l'un des degrés de parenté ou les liens de domesticité spécifiés aux conditions générales du chapitre 1^{er} du tarif spécial commun G. V. n° 106.

Les demandes de billets doivent être accompagnées :
1° Pour les familles des militaires convalescents, d'un certificat de l'Autorité militaire indiquant la localité pour laquelle le congé de convalescence est accordé ;

2° Pour les familles des militaires déjà hospitalisés dans la localité pour laquelle le billet est demandé, d'un certificat du Médecin-Chef ou de l'Administrateur de l'Etablissement hospitalier ;

3° Pour les familles des militaires réformés, d'une attestation du Commandant du Dépôt du dernier corps où a servi le militaire, certifiant la date de la réforme.

Le ticket à fournir par les intéressés doit toujours certifier que la blessure, infirmité ou maladie du militaire a été contractée en campagne, depuis la mobilisation.

Il n'est pas délivré de cartes d'identité aux titulaires du billet collectif.

Les conditions générales au § 6 du chapitre 1^{er} du Tarif spécial commun G. V. n° 106 et les conditions générales du même chapitre du dit Tarif restent applicables, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux conditions ci-dessus.

Achetez TIMBRE CROIX-ROUGE 15

Le Roi des Placements

Il y a le roi des chemins de fer, le roi de l'acier, le roi du pétrole, etc. Il y a aussi le roi des placements. Le BON DE CAISSE de la BANQUE FRANCO-TUNISIENNE, qui rapporte cinq pour cent net d'impôt. — 12, rue d'Alger.

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJET
Le gérant : J. Giannitrapani
Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Chaux Hydraulique & Ciment

PAUL POTIN
Dépôt : rue de Turquie (Port)
Bureau : 22, rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lit)

RESTAURANT DU JAPON

C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires
7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS
Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés
Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe
avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le monde.
Dépôts à vue : 2 o/o
Dépôts à échéance fixe (de 2 à 3 ans) : 3 o/o
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 5 francs par mois

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia
 Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAIX
Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE
SANS SÉRIEUSE
SANS RECOURS POSSIBLE
PAR LES COMPRIMÉS de GIBERT
606 absorbable sans piqure
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 50 franco contre mandat.
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille.
Dépôt à TUNIS : Pharmacie SUCH, 3, avenue de Paris

Espigadoras-lieuses - Râteaux - Faucheuses

Mac Cormick
Machines de Récolte OSBORNE
disponibles à Tunis
Maison R. WALLUT & Cie
(R. WALLUT ET G. HOFMANN, associés) — Tunis

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme - Capital 75 millions
SUCCESSIONALE DE TUNIS : Avenue de France
Agences à SOUSSE et à BIZERTE
PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans.
Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements.
Ordres de Bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 o/o.
Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France
Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000
Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence
Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAIX
Principales Opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.
Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache Paquebots-poste Français
AGENCE DE TUNIS
(LIGNE MARSEILLE-TUNIS-SOUSSE-SFAIX hebdomad.)
Pour les jours et heures des départs des bateaux, se renseigner à l'Agence principale de Tunis et aux agences de Sousse, Sfax, Djerbah, Gabès et Zarzis.
La Compagnie de Navigation Mixte accepte à Tunis les marchandises avec connaissements directs pour tous les points desservis par les Messageries Maritimes. — Services combinés avec les chemins de fer.
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
Specialité d'Amer-et de Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'Or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Vins, Baux-de-vie du Domaine de Potinville

F. BERNET
TUNIS — Rue de Russie — TUNIS
Liqueurs de Marques
Eaux Minérales, etc.
LIVRAISON A DOMICILE

VACUUM MOBILOIL

Marque "GARGOYLE"
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :
5, Rue Saint-Charles = TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

TAISEZ-VOUS!

MÉFIEZ-VOUS!
Les oreilles ennemies
vous écoutent

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazira, 2
Léon Bloch Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

VÊTEMENTS

J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS


TUNISIA-PALACE

Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
150 CHAMBRES & SALONS
Hôtel de premier ordre
LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
LE PLUS BEL HOTEL DU LITTORAL AFRICAIN - JARDIN D'HIVER